

Boucle entre Rance et Terre, du Pont Saint-Jean à la Pointe du Puits



Une randonnée proposée par dechambre

Promenade en Pays Malouin entre Terre et Rance autour d'un des plus beaux villages de France. A faire à marée basse, se renseigner avant.

Durée	5h 40	Difficulté	Facile
Distance	18,33 km	Retour au départ	Oui
Dénivelé positif	158 m	Activité	Pédestre
Dénivelé négatif	165 m	Commune	La Ville-ès-Nonais (35430)
Point haut	52 m		
Point bas	5 m		



Trace n° 83694

Description

Départ du parking du Vigneux à proximité du camping et de la zone de mouillage de [La Ville ès Nonais](#).

(D) Se diriger coté Nord, prendre le chemin de randonnée du Pays Malouin balisé jaune et rouge, emprunter le sentier en bord de Rance, sur 1,5km jusqu'au carrefour avec la Rue des Hurettes.

(1) Prendre à gauche et se diriger vers le Mont Gareau au pied du Mont le contourner par le sentier à gauche. Traverser les landes, fougères et marronniers, suivre le balisage, longer l'école de voile et vous voilà à Saint Suliac

(2) Le GRP® longe La Rance.

(3) Passage à l'oratoire de la Vierge de Grainfolet, poursuivre le chemin jusqu'à la route puis bifurquer à gauche vers la grève de Garel où l'on retrouve la rive de la Rance. Contourner la Pointe du Puits.

(4) Longer les viviers face à Saint Jouan des Guerets et continuer au bord de l'eau avant de pénétrer dans un chemin ombragé et de retrouver de la luminosité à la Maléguerre.

(5) Rejoindre à droite la route D117.

Se diriger vers [Saint Suliac](#), au 2ème carrefour prendre à gauche le chemin du Gué Morin, monter à droite vers la route D7 et l'emprunter par la gauche.

(6) En contrebas de la ferme de Chablé, monter à droite le chemin sous les arbres, au sommet tourner à gauche pour rejoindre la route D7 et ensuite la D407.

(7) Au carrefour de la Rue de La Baguais, continuer par la Rue des Masses à gauche pour rejoindre la Rue Jacques Cartier à La Ville ès Nonais.

Prendre à droite et emprunter à nouveau le GRP® à gauche à la Rue du Dessous le Mur. Passer à l'arrière de la zone pavillonnaire pour rejoindre la D407, poursuivre à gauche, passer sous le pont de la N176 et prendre à droite en direction de La Saurais. Rejoindre la rive de La Rance à droite puis à gauche par le chemin herbeux.

Arrivé aux Rochaux s'orienter vers Le Pont Saint Jean et le rejoindre par la Rue de La Neuva. Traverser la D366 juste avant le pont, descendre les marches à droite de la route pour passer sous le pont voisin de la N176, continuer sur le chemin jusqu'au parking (A).

Points de passage

D/A Départ du parking du Vigneux près du camping - Rance (fleuve)

N 48.544282° / O 1.96383° - alt. 12 m - km 0

1 Prendre à gauche et se diriger vers le Mont Gareau

N 48.555887° / O 1.960826° - alt. 15 m - km 1.63

2 A St Suliac

N 48.569621° / O 1.975047° - alt. 7 m - km 4.66

3 A St Suliac

N 48.571893° / O 1.980304° - alt. 32 m - km 5.15

4 Après le vivier

N 48.586399° / O 1.981189° - alt. 5 m - km 7.32

5 Avant la jonction avec la D117

N 48.575871° / O 1.961507° - alt. 5 m - km 9.38

6 A 100 m à droite après la ferme sur D7

N 48.566461° / O 1.956363° - alt. 18 m - km 11.15

7 Carrefour du Baguais sur la D407

N 48.554787° / O 1.954067° - alt. 31 m - km 12.98

D/A

N 48.544297° / O 1.963835° - alt. 12 m - km 18.33

Informations pratiques

Se renseigner sur la marée, trajet à effectuer à marée basse. Les variantes marées hautes ne sont pas balisées, notamment après Saint Suliac.

Aire de pique nique au parking du Vigneux.

Crêperie et restaurant en bord de Rance à Saint Suliac.

Commerces à La Ville ès Nonais.

À voir

Enceinte médiévale visible à marée basse à la Rue des Hurettes à 1,7km.

Visite de Saint Suliac, classé parmi les plus beaux villages de France.

Oratoire de la Vierge du Grainfolet à Saint Suliac.

Vue sur un ancien moulin à marée après le vivier.

Colonies d'oiseaux et vue sur un ancien moulin avant la jonction avec la D117.

Menhir "La Dent de Gargantua" de Chablé (100m à droite après la ferme).

Joli puits breton en granit au carrefour du Baguais.

Donnez-nous votre avis sur <https://www.visorando.com/randonnee-boucle-entre-rance-et-terre-de-pont-sain/>

Téléchargez l'application Visorando pour suivre cette randonnée



↑ N 1km
©2026 IGN

Soyez toujours prudent et prévoyant lors d'une randonnée. Visorando et l'auteur de cette fiche ne pourront pas être tenus responsables en cas d'accident ou de désagrément quelconque survenu sur ce circuit.

Téléchargez l'application Visorando pour suivre cette randonnée



Soyez toujours prudent et prévoyant lors d'une randonnée. Visorando et l'auteur de cette fiche ne pourront pas être tenus responsables en cas d'accident ou de désagrément quelconque survenu sur ce circuit.

Préparation de sa randonnée



BIEN CHOISIR SA RANDONNÉE

en fonction de sa durée, et de sa difficulté, en fonction de ses compétences et de sa condition physique. Connaître ses limites et savoir renoncer à poursuivre une randonnée.



CONSULTER LA MÉTÉO

et se renseigner sur les particularités du site : neige, température, horaires et coefficient des marées, vent, risque d'incendie...



S'ÉQUIPER EN CONSÉQUENCE

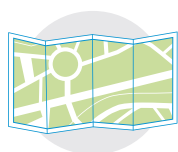
équipement particulier, moyen d'alerte, trousse à pharmacie, vêtements, carte numérique ou papier de la randonnée... et prendre de quoi boire et s'alimenter.



PRÉVENIR

au moins une personne du projet de randonnée.

Comportement pendant la randonnée



RESTER SUR LES SENTIERS

(sauf cas exceptionnel).



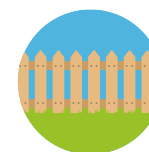
RESPECTER

les cultures et les prairies, ne pas cueillir ou ramasser les fruits.



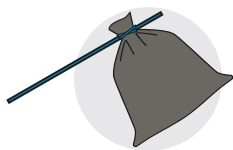
RESPECTER LES INTERDICTIONS

propres au site : ne pas cueillir, ne pas faire de feu, ne pas camper...



REFERMER

les clôtures et barrières après les avoir ouvertes, demeurer prudent en cas de troupeau et s'en écarter.



RAMENER SES DÉCHETS

ne pas laisser de traces de son passage.



ÊTRE DISCRET

respectueux et courtois vis à vis des autres usagers.



GARDER LA MAÎTRISE DE SON CHIEN

le tenir attaché, l'avoir auprès de soi à chaque croisement d'autres usagers, pouvoir le rappeler à tout moment. Randonner avec son chien est à proscrire en présence de troupeaux.



LA NATURE EST UN MILIEU VIVANT

qui évolue avec le temps, randonner c'est partir à l'aventure avec les risques qui y sont liés. Savoir renoncer et faire demi-tour est aussi un geste responsable.

Qu'il soit privé ou public, vous randonnez toujours sur un terrain ne vous appartenant pas, particulièrement s'il est privé, les propriétaires autorisent (généreusement, gracieusement ou aimablement) le passage.

Merci de ne pas poursuivre en justice en cas d'accident ceux chez qui vous randonnez au risque de se voir interdire ce loisir; mais vous pouvez signaler tout risque rencontré.